

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 57 (1919)
Heft: 6

Artikel: A travers les parchemins
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-214497>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

An' on aichtôt recognu in mentou qu'in boétoù. (On a aussitôt reconnu un menteur qu'un boîteux).

C'tu qu'rébie Due, Due n'lo rébie pe. (Celui qui oublie Dieu, Dieu ne l'oublie pas).

Tchétýun son compte, lo diaile ne yé ran. (Chacun son compte, le diable n'y a rien).

Lai graine à diaile s'en vait tot en creuchon. (Le grain du diable s'en va tout en son).

Aipré mai moe, guéye de poe ; aipré lai tin, guéye de tchin. (Après ma mort, crotte de porc ; après la tienne, crotte de chienne ; pour dire : à la mort nous nous valons tous).

In tchétýun sait vou son soulè l'coësse. (Un chacun sait où son soulier le blesse).

C'tu qu'tint lai coue d'lai tyassisé manne lo beurre vou è veut. (Celui qui tient la queue de la poêle mène le beurre où il veut).

Bin di brut po ch'pô d'lainne, dait c'tu qu-tonjait son poe. (Bien du bruit pour si peu de laine, disait celui qui tondait son porc).

Ço qu'passe lo cò pésse lo dô. (Ce qui passe le cou passe le dos). — Se dit contre la répugnance à tâter d'un mets peu appétissant).

Lâi méidge de pté l'ogé à vite satche. (Fiente de petit oiseau sèche vite). — Se dit d'une chose, d'une tentative qui n'ira pas loin, l'auteur n'ayant pas assez de pouvoir).

L'EMPRO GENEVOIS

SUR ce sujet, nous extrayons les passages suivants d'un livre qui a paru à Genève au milieu du siècle dernier. Ce livre est aujourd'hui très rare et quasi introuvable¹.

* * *

Emprò, Giro, Carin, Caro, Dupuis, Simon, Carcaille, Brifon, Piron, Labordon, Tan, Té, Feuille, Meuille, Tan, Té, Clu.

Mais là se sont arrêtés les savants glossateurs qui n'ont vu dans cette petite composition qu'une kyrielle de mots sans valeur, fruit de l'imagination d'un écolier, ou, tout au plus, qu'une série de noms propres ayant appartenu à des régents ou à des professeurs du Collège de Genève. Seul, M. Humbert, dans son *Glossaire genevois*, s'est hasardé à traduire *Té Clu ou T'ey Clus*, par *Tu es dehors, tu es sortant*.

Nous croyons qu'on peut aller beaucoup plus loin et considérer l'*Emprò* comme un très curieux petit monument de la langue française parlée à Genève à la fin du treizième siècle ou au commencement du quatorzième.

Nous lirons et ponctuerons ainsi :

Emprò, giro.

Carin, Caro, Dupuis, Simon, Carcaille, Brifon, Piron, Labordon.

Tant est follhe mollhe, tant est clu.

Et nous traduirons ainsi :

En premier lieu, plaçons-nous en cercle.

Carin, Caro, Dupuis, Simon, Carcaille, Brifon, Piron, Labordon.

Tant est la feuille mouillée, qu'enfin elle tombe, ou : qu'enfin tout est fini.

Nous devons maintenant justifier cette traduction en examinant successivement les trois phrases distinctes composant la formule ; il va sans dire que tous nos lecteurs savent *emprò gner* eux-mêmes et qu'ils connaissent le jeu dont nous parlons. Ils savent que les écoliers, groupés, se disposent en cercle à la parole du plus influent qui, les touchant successivement, commence par dire : *Emprò, giro*, mots traduits par : *En premier lieu, plaçons-nous en cercle*.

Soit que l'on voie dans le mot *emprò* une contraction de l'*in principio* des Latins, il n'en est pas moins constant que ce mot se rencontre,

¹ L'*Emprò genevois*. Caches, rondes, rimes et kyrielles enfantines, crûs populaires, sobriquets, le fer à risoles. Etudes ethnographiques, par Blavignac, architecte — Genève, Vérot et Garrigues, éditeurs, 1885. — Une seconde édition, revue et augmentée de plusieurs chapitres inédits, parut en 1875 chez les mêmes éditeurs.

avec le sens de *primo, premièrement, en premier lieu*, dans une foule de pièces du moyen-âge. En 1565, Henri (II) Estienne donne l'orthographe *empreut* ; Bonivard, qui écrivait quinze ans avant cette date, se sert de la forme *ampreux* ; dans la *Farce de Pathelin*, composée en 1490, on trouve *empreu*, et un acte de 1352 porte *empero*. Lorsque, dans certains jeux, après avoir *équillé* ou *rinquillé*, *pidé* et *repidé*, l'écolier qui vient d'obtenir le privilège de jouer le premier s'écrit : « Je suis le *preu* », c'est, sans le savoir, une aphéresèse d'*empro* ou d'*empreu* qu'il emploie.

Giros est pour *girons*, impératif du verbe *girer*, tourner, dont on fit *giroette* au seizième siècle. Ce mot n'offre aucune difficulté d'interprétation.

La seconde phrase de l'*Emprò* présente quelques variantes sans valeur. Elle se compose de noms d'écoliers contemporains de la rédaction de la formule et dont le chef fait l'appel ; on comprend que ces noms qui, à l'origine, se modifiaient suivant ceux des joueurs, se soient fixés, au bout d'un certain temps, pour offrir une série plus ou moins conventionnelle, mais facile à retenir et servant à toute fin. Observons encore que ces huit noms propres sont essentiellement locaux ; rien dans leur composition, ne tend à indiquer, pour l'*emprò*, une origine étrangère.

Passons à la conclusion de la formule : *Tant est la feuille mouillée, qu'enfin elle tombe*, est un proverbe, aujourd'hui perdu, qui a la plus grande analogie avec : « Tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle se casse », ou comme l'on disait au grand siècle du moyen-âge : « Tant vet le pot à l'ave qui brise », et d'une manière moins polie, au seizième : « Tant va le pot à l'eau que le cul y demeure ».

L'orthographe *follhe mollhe* pour *feuille mouillée* pouvant se justifier par plus d'une autorité écrite remontant jusqu'au règne de saint Louis et même au-delà ; bornons-nous à rappeler que plusieurs patois écrivent : *baillher, fillhe, murallhe* ; que le moyen-âge appela *follhies ou follhasses*, noms qui sont devenus propres de certaines localités, de maisons de plaisance champêtre situées dans des lieux bien ombragés, bien *follhés*, que nous prononçons *follhe* pour feuille ; que le vent du sud, dont le souffle hâle la feuille des bois, se nomme *follhe-bou* que nos petits campagnards célèbrent au commencement de mai, la réjouissance du *follhiu* ; que nous donnons le nom de *mollhion* à la salamandre et celui de *remollhions* à des pièces de vêtement composées de pièces de tissus craignant la lessive ordinaire, et qu'on est obligé de *mouiller* et de *remouiller* dans une eau détersive plus faible pour pouvoir les laver sans dommage.

Tant est clu ou tant est clou, comme prononcent quelques personnes, paraît être légèrement altéré ; on disait probablement à l'origine : *que tout est clu*. Le premier mot est parti par elision et *tout* s'est changé en *tant*. Le sens n'en est pas moins reconnaissable : *clu* est un temps du verbe *cloure*, employé dans le sens figuré de *finir, terminer* ; en un mot *tout est clu*, n'est qu'une ancienne forme de *tout est fini*.

On pourrait d'ailleurs supposer que notre *emprò*, semblable en cela aux épîtres farcies, si goûtées au seizième siècle et même plus tard, se terminait à l'origine par *tantum te excludo*, qui, par contraction, se serait métamorphosé en *tan te clud*.

* * *

Terminons par l'anecdote suivante qui a servi à M. Blavignac d'introduction à la première édition de son livre *l'Emprò genevois*.

« C'était le 12 décembre, quelques Genevois, colons dans l'Amérique du Nord, nouvellement affranchie par la France, s'étaient réunis pour fêter l'*Escalade*. Les piquants couplets du *ce*

qu'*laino* se succédaient, interrompus seulement par le choc des verres.

« On frappe à la porte.

« C'était un compatriote nouvellement arrivé, lequel n'avait pu résister aux accents de la chanson qui, pour le Genevois des derniers siècles, résume toute l'histoire de la patrie.

« — Vous êtes Genevois, la preuve ?

« — J'ai mes papiers.

« — Nous n'en voulons point ; si vous êtes enfant de Genève, récitez votre *Emprò*.

« L'épreuve décisive s'accomplit heureusement et un convive de plus célébrait sur cette terre, alors pleine d'espérance, les triomphes passés de la petite république. »

* * *

Dans un prochain numéro, nous donnerons quelques variantes de l'*emprò* genevois, variante usitée hors de Genève.

Chez l'épicier. — Une jeune bonne entre et demande une once de poivre.

— Du rouge ou blanc ? demande le marchand.

— Oh ! c'est égal, la patronne est aveugle. — A. C.

En chasse. — Un chasseur charge son fusil en jetant au loin toute la grenaille contenue dans la cartouche et ne conservant que la poudre.

— Tiens, dit son collègue, surpris, que signifie ?...

— Oui, depuis que je me suis cassé une dent avec un grain de plomb en mangeant une bécasse, je ne charge plus mon fusil qu'à poudre. — A. C.

A TRAVERS LES PARCHEMINS

Nous avons reçu la lettre suivante et les notes qui l'accompagnent. Nous en remercions l'auteur. Ces notes complètent de façon intéressante les extraits des archives de Cossonay que nous avons publiés dernièrement.

« Vufflens-la-Ville, 24 janvier 1919.

DANS son numéro du 11 janvier 1919, le *Conteur vaudois* présente à ses lecteurs quelques notes intéressantes extraites des archives de Cossonay.

« La note, datée de l'an 1550 et disant : *On a fait des réparations majeures aux tours et aux murailles de la ville*, nous a fait souvenir que le compte de ces réparations figure dans un document des archives de la commune de Vufflens-la-Ville. Avec l'autorisation des autorités de cette commune, nous vous communiquons un relevé de ce compte, dans la pensée qu'il intéressera peut être quelques-uns de nos lecteurs.

« Nous pouvons ajouter que les réparations de 1550 furent payées par le moyen d'un *gîte* ou impôt de guerre, prélevé sur les *focagers* des communes de la châtellenie de Cossonay. Quelques communes ne payèrent qu'après plusieurs sommations et procès : telles Bettens en 1550, Vufflens-la-Ville et Dizy en 1551, Penthaz, Penthallaz, Bournens, Senarcens en 1553. — Bettens, malgré un premier engagement, ne s'exécuta pas, on lui gagea 40 chèvres, chevaux et « Bouthets » qu'on vendit publiquement pour 40 florins, à la suite de *trois années*. Le 2 janvier 1555, le bailli de Moudon condamna Bettens à confesser son obligation de contribuer à la fortification de Cossonay. Bettens en appela alors à Berne.

« Le 24 janvier 1555, les gouverneurs de ce village, au nom des hommes sujets de noble Louis de Praroman et d'honorables Mayre Goudard (Gaudard), seigneurs de Bettens, prêtèrent la reconnaissance demandée.

« Un nouveau *gîte* de 17 sols par *focage* fut décidé en 1554. Sa rentrée éprouva de nouveau de sérieuses difficultés.

« Recevez, messieurs, mes salutations empressées et mes vœux pour votre « journal » intéressant, bienvenu bien « de chez nous » !

J. CANDAUX, pasteur.

Sensuyvent les délivrances faites par honnable homme Pierre Sappin scindique de Cossoney pour les réparations de la fortification des tours et murailles de la ville de Cossoney en lan 1550.

Et premièrement a délivré ledit gouverneur du commandement de messeigneurs du conseil aux maîtres qui ont fait les taches du réparement de ledite fortification assavoir trois milliers et demi de tiolles (tuiles) achetées par ledit gouverneur en la tiolliere (tuilerie) de Bussy.

Le millier valent en some 28 florins.

Item pour les vectures (charrois) de sept chers pour admener ladite tiolle a raison dune chacune vecture vingt quatre sols, some grosse (totale) 14 florins.

Item en soixante corniers (créneaux) a raison dng chacun cornier six quarts qui se montent en somme 7 florins 6 sols.

Item pour la vecture desdits corniers assavoir 24 sols.

Item pour le vin des serviteurs du tiollier a raison de chacun millier six quarts compris les corniers assavoir 6 sols.

Item Deux chers de chaulx tant pour le principal que pour les vectures assavoir 5 florins.

Item pour le vin des femmes, assavoir 2 sols.

Item six chers darcne (sable) rendu a Cossoney depuis Senarcens pour la faire tirer ung chacun chez deux sols et pour la vecture trois sols, some grosse 30 sols.

Item pour demy cent de lattes pour mettre es tours de ladite ville assavoir 13 sols.

Item pour la vecture dicelles à Mont la ville 12 sols.

Item pour le vin quand lon fit le marché desdites lattes assavoir 1 sol.

Item a délivré ledit gouverneur pour ung cent de grosses attaches (*clous*) : comparer notre mot vaudois *taches*, désignant les clous à large tête utilisés pour le ferrage des socques pour attacher (clouer) lesdites lattes assavoir 6 sols.

Item a délivré pour les gros clous pour attacher les cornières desdites tours 18 sols.

Item mais a délivré ledit gouverneur pour le marrain (bois de construction) de la tours vers chez Gerabert a Develley de Mont la ville assavoir pour trois penes () de la longueur de vingt quatre piedz et six chevrons et quatre dozennes de lattes chascune de dix huit a vingt piedz de longueur assavoir 4 florins 2 sols.

Item pour le vin du marché dudit marrain assavoir 2 sols.

Item pour les vectures dudit marrain à Nicod Ratel, François Bardel et Huguet Berney assavoir 3 florins 3 sols.

Item pour les despences dudit gouverneur pour aller aecheter et querre le susdit marrain et clous 8 sols.

Item a délivré le dit gouverneur a Louys de la Sarra, Pierre Henriod et Guillaume Pey pour trois journées qu'ils porterent la tiolle, arene et chaulx aupres des tours pour ce que les chartons (charrières) navoyent pas mis lesdites choses aupres desdites tours assavoir tant pour leurs journées que en despence 18 sols.

Item a délivré ledit gouverneur pour la tasche desdites reparations au maistre chappuys (*charpenter*, comparer le mot vaudois *chapuiser*) assavoir 22 florins 2 sols.

Item a livré ledit gouverneur pour la fasson de la represson et fondement faite en la tours vers l'hospital qui tombayt en ruyne tant pour la peine du maistre masson que pour quatre vingts quartiers de pierre admenez de la Sarra et pour trente chers de areine (sable), six chers de chaulx que pour une grande bêche susce (en sus) faite que pour les charriages des dictes matières assavoir 86 florins 9 sols.

Le tache donné au maistre chappuis a recouvrir la grand tour a la forme de celle dessus et le pont aupres la maison de monseigneur Vigoureux et dy faire autres choses que y sont nécessaires, sa monte a 30 florins 3 sols.

Item mais demande ledit gouverneur pour sa peyne et travail quil a heu apres lesdites reparations a la bonne volonté et discretion desdits seigneurs du conseil 5 florins.

Feuilleton du CONTEUR VAUDOIS

Du Jorat à la Cannebière

PAR O. BADEL

VII

A bord du cuirassé « Patrie ».

Pour les profanes, comme nous sommes, l'impression première produite par un cuirassé de 18,000 tonneaux, quand on le voit seul, est un peu une impression de désappointement. On le voit petit ; ce n'est qu'en le comparant avec d'autres navires qu'on peut se rendre compte de ses énormes proportions. Lorsqu'on pénètre dans sa masse, c'est de la stupéfaction. Les canons sont d'énormes cylindres de 10 à 15 mètres de long, d'un diamètre énorme aussi, surtout à la culasse. Les mâts, dans l'intérieur desquels courrent en colimaçon des escaliers, sont de véritables tours métalliques, supportant des plates-formes blindées ; les cheminées ressemblent à des tunnels qu'on aurait dressés. Et partout des machines bizarres, aux destinations inconnues, marchant à la vapeur, à l'électricité ou à la pression hydraulique. On se dirait dans une usine. Et dire qu'une torpille de la taille d'un enfant ferait tout sauter en l'air en une seconde à peine !....

Notre guide nous initie à la manœuvre des pièces d'artillerie, puis nous jugeant suffisamment sûrs, finit par s'éclipser, laissant la chorale absolument maîtresse du bord. Chacun en profite pour visiter le navire dans tous les sens. L'aumônier se croit chez lui et entraîne une bande depuis le fond des soutes jusqu'au sommet des mâts. Partout où ils trouvent une porte ou un escalier, ils s'y enfilent et ressortent à l'opposé du cuirassé. Personne ne leur dit rien, personne ne les arrête. C'est vraiment « la liberté dans la Patrie », parodie de notre devise cantonale.

Ce superbe navire, qui vient d'être terminé, mesure 140 m. de long. Il a coûté la bagatelle de 40 millions de francs et porte 500 hommes d'équipage. Espérons que l'avenir lui réservera un sort plus heureux que celui du *Iéna*.

Mais l'heure du départ sonne ; nous commençons à avoir l'obsession des cuirassés. Nous en avons vus, en effet, de quoi nous tailler une tranche qui compte.

Les incidents du retour.

Au moment où il s'agit de reprendre nos barques, au bas de l'escalier branlant, nous constatons leur absence. Les forbans de bateliers ont trouvé moyen de gagner double paie en faisant une nouvelle course au port. L'aumônier s'impatiente, il a soif, et déclare, en faisant le geste de sauter à la mer, qu'il veut aller à pied et prendre le sentier pour être plus vite ! Le gaillard ne doute plus de rien depuis son succès sur le navire. Espére-t-il peut-être que, nouveau Jonas, il sera avalé par quelque monstre sous-marin, qui s'en ira le vomir sur le rivage ? Mais quelle émotion s'il nous fallait repêcher notre guide peu sacerdotal en l'emportant par son *boc* !

Enfin les *pointus* s'approchent et les chanteurs s'embarquent sans mésaventure. Les bateliers ont puisés des bouteilles d'eau de mer dans un endroit un peu potable de la rade. Quelques-uns des nôtres en veulent emporter à la maison comme souvenir. Naturellement chacun y goûte et fait la grimace. Il paraît que les pêcheurs utilisent cette eau pour cuire des pommes de terre lorsqu'ils sont loin des côtes, et qu'elle leur donne bon goût. Nous n'en doutons pas.

Au milieu de la rade se produit une collision qui heureusement ne tourna pas au tragique. Un batelier, évincé par nos deux pilotes, furieux de voir lui échapper une bonne aubaine, dirige son embarcation contre l'une des nôtres et s'arrange de façon à lui couper la corde soutenant la voile. Celle-ci tombe sur la tête des passagers, la barque s'immobilise aux rires du reste de la bande, qui a vu la scène de loin. Le batelier doit prendre les rames pour ne pas nous laisser en panne. Puis nous assistons à une formidable prise de langue en dialecte du Var, qui aurait mal fini si l'auteur de cet exploit n'avait pas jugé prudent de gagner le large. C'est un ouragan d'imprécations, accompagné de menaces et de grincements de dents.

Sans autre aventure, nous finissons par atteindre

le port et les barques s'amarrent à de vieux canons, plantés le long des quais.

Départ de Toulon pour Marseille.

Cette fois notre visite à la marine française est terminée. Nous avons constaté et vu de nos propres yeux une force colossale, une escadre fort bien outillée et des marins merveilleux d'adresse, d'agilité et de discipline. Il ne nous reste plus qu'à regagner la gare de Toulon en parcourant les vieilles rues qui s'élèvent du port par une pente assez raide.

L'aumônier et sa coterie se sont perdus en ville. Il paraît que l'écusson de nos casques a fait palper le cœur d'un habitant de Toulon, Suisse d'origine et Vaudois par dessus le marché ! Il arrête nos gaillards, déjà un peu allumés, se fait connaître, pleure de joie en voyant des *pays*, puis, en bon Vaudois, les mène à la cave. Ces trois verres au *guillon*, en plein Midi, sont dégustés avec toute la solennité que réclame une coutume si chère aux coeurs vaudois.

L'heure du départ va sonner. La troupe monte dans le train et regagne Marseille. Toulon disparaît dans le lointain, puis voici de nouveau le paysage entrevu durant la matinée. Le sommeil nous gagne un peu ; il y a de quoi, en effet. Bientôt tout le monde s'assoupit, sauf les farceurs, qui ont déjà préparé une provision de bouchons pour ajuster à ceux ayant le malheur de dormir la bouche ouverte. Ils sont de fer, les canailles.

De bruyants coups de sifflet, un bruit de ferraille et de portières ouvertes annoncent Marseille. Cette fois nous y sommes, trouv de l'air !

Maître « Cré mille tuyaux » et sa tante sont là pour recevoir le reste de leur parenté, assez nombreuse parmi nous. Le secrétaire de la Société suisse de gymnastique, auquel des renseignements avaient été demandés, est aussi venu nous attendre.

L'octroi se cache à notre arrivée : « Cré mille tuyaux » l'ayant avisé de l'innocence de nos intentions, bien que son énorme valise prouvât plutôt le contraire.

Le soir, à Marseille.

Comment allons-nous passer la soirée ? Des ordres sévères prescrivent une rentrée pas trop tardive à l'hôtel et surtout défense absolue de pénétrer dans les vieux quartiers du port, véritable *ghetto*, où il est extrêmement dangereux de s'aventurer de nuit. Les jeunes sociétaires surtout sont mis en garde.

Le quartier où nous logeons, le cours Belzunce, superbe boulevard tout planté d'arbres, voisine la célèbre Cannebière. Vraiment, la renommée de celle-ci n'est pas surfaite. C'est une rue très large, bordée de superbes édifices et de cafés somptueux. Partout une cohue, une foule gaie, animée, un va et vient perpétuel de voitures, d'autos et de trams. On croise des gens de toutes les races. C'est le moment d'ouvrir l'œil, et le bon. Toute la clique marseillaise vient de remarquer notre arrivée et flaire des « carottes », toujours possibles avec les provinciaux et les étrangers.

(A suivre).

Histoire de l'art. — Mardi 11 février, au Palais de Rumine (salle Tissot), à 5 heures après-midi, deuxième conférence avec projections, de M. Raphaël Lugeon. En voici le programme :

L'électisme du Second Empire. — Les restaurations des édifices du Moyen-âge et les rationalistes. — L'architecture du fer. — Labrouste, Vaudoyer, Baltard. — Viollet le Duc. — Charles Garnier et l'Opéra de Paris. — La fin du siècle ; Palais du Trocadéro ; le grand et le petit palais. — L'art nouveau.

Grand-Théâtre — Deux belles représentations nous sont offertes par M. Bonarel. L'une classique, ce soir, samedi, à 8 heures : *Le malade imaginaire*, de Molière, et *La farce de Maitre Pathelin*, un acte dont les ans n'ont en rien altéré la bonne gaieté. — Demain soir, dimanche, à 8 heures aussi : *Devant l'ennemi*, un grand drame en six tableaux, de Charton. Il fera sûrement salle comble.

Nouveaux abonnés. — Louise Duvoisin, Bonvillars. — Eugène Brandt, Vernier. — Philippe Lehmann, Lausanne. — Ferdinand Porchet, idem. — John Jaques, postes, La Sallaz. — Paul Groux, Jouxten. — Alfred Serex, Paris.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOÎTE 10 POURSES F. 180 TOUTES PHARMACIES

LAUSANNE. — IMPRIMERIE ALBERT DUPUIS